

Certificat en enseignement du français langue seconde

Téléphone : 514 987-3641
 Courriel : enslangues@uqam.ca

| Code | Titre | Crédits |
|------|---|---------|
| 4857 | Certificat en enseignement du français langue seconde | 30 |

| | |
|-----------------------------------|---|
| Trimestre(s) d'admission | Automne |
| Contingent | Programme non contingenté |
| Régime et durée des études | Offert à temps complet et à temps partiel |
| Campus | Campus de Montréal |

OBJECTIFS

Ce programme s'adresse à tout détenteur d'un baccalauréat ou l'équivalent, désireux d'obtenir une formation en enseignement du français, langue seconde. Il assure une formation théorique et pratique spécialement conçue en fonction des nouvelles approches et des technologies de pointe en didactique du français langue seconde. L'atteinte des objectifs sera facilitée par une sensibilisation aux rôles que doit jouer l'enseignant spécialiste en français, langue seconde, par l'acquisition de notions théoriques fondamentales en apprentissage et en enseignement du français langue seconde, et par le développement de nouvelles stratégies pédagogiques.

Ce certificat ne mène pas à l'obtention du permis légal d'enseignement au primaire et au secondaire du Québec. L'offre de cours est telle qu'il n'est pas toujours possible de faire ce certificat en un an à temps complet.

Note: Ce certificat, dans le cadre d'un cumul de certificats, peut conduire au grade de bachelier ès arts ou au grade de bachelier en éducation.

GRADE PAR CUMUL

Ce certificat, dans le cadre d'un cumul de certificats, peut conduire au grade de bachelier ès arts ou au grade de bachelier en éducation.

CONDITIONS D'ADMISSION

Capacité d'accueil

Le programme n'est pas contingenté.

Trimestre d'admission (information complémentaire)

Admission au trimestre d'automne seulement.

Test de français

Aucun candidat ne peut être admis à ce programme à moins qu'il ne fasse la preuve qu'il possède les compétences en langue écrite, compétences attestées par l'une ou l'autre des épreuves suivantes: l'Épreuve uniforme de français exigée pour l'obtention du DEC, le Test de français écrit du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (ci-après Ministère) ou le Test de français écrit de l'UQAM. Sont exemptées de ce test les personnes détenant un grade d'une université francophone et celles ayant réussi le test de français d'une autre université québécoise. (Voir aussi les règlements pédagogiques particuliers.)

Base DEC

Aucune admission sur cette base.

Base expérience

Aucune admission sur cette base.

Base études universitaires

Être titulaire d'un baccalauréat ou l'équivalent.

Base études hors Québec

Aucune admission sur cette base.

Régime et durée des études

Le programme se suit normalement à temps partiel (cours du soir), mais peut se suivre à temps complet si l'offre de cours de l'année en cours le permet et si l'étudiant est disponible pour suivre des cours le jour.

COURS À SUIVRE

(Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits. Certains cours ont des préalables. Consultez la description des cours pour les connaître.)

Cours obligatoires : les neuf cours suivants (27 crédits) :

- DDL1140 Didactique du français langue seconde: compréhension et production orales
- LIN1400 À la découverte du langage
- LIN1613 Grammaire pour l'enseignement du français langue seconde
- LIN2693 Acquisition des langues secondes
- DDL2242 Didactique de la lecture en français langue seconde
- DDL2243 Didactique de l'écriture en français langue seconde
- DDL2244 Évaluation des compétences en français langue seconde
- DDL3145 Didactique du français langue seconde: grammaire
- DLS4701 Stage en enseignement du français langue seconde

Cours aux choix : un cours parmi les suivants (3 crédits) :

- DDL3450 Description du français et enseignement
- DDL5400 Didactique du français langue seconde aux adultes
- DDL6410 Didactique du français langue seconde et technologies de la communication

Note : Dans ce programme, les cours DDL1140, DDL2242, DDL2243, DDL3450 et DDL5400 ne requièrent aucun préalable.

RÈGLEMENTS PÉDAGOGIQUES PARTICULIERS

Connaissance de l'anglais

Tous les candidats devraient maîtriser suffisamment l'anglais pour être à même de lire des textes scientifiques en anglais. Le niveau requis est celui du cours ANG3113 Intermediate English Critical Reading de l'École de langues de l'UQAM. Le candidat dont la connaissance de l'anglais est insuffisante devra prendre les mesures nécessaires pour remédier à ses lacunes.

Test de français oral

Pendant le premier trimestre, au moment déterminé par la direction du programme, tout étudiant qui n'est pas diplômé d'une université francophone devra passer et réussir un test de français oral (administré par le département de linguistique de l'UQAM) évaluant quatre volets de la langue parlée: voix, langue, compétence communicative et compétence discursive. Les frais d'administration et de correction de ce test sont entièrement assumés par l'Université.

Il n'y a aucune reprise à ce test. Le seuil de réussite pour chacun des volets est la note C. Tout étudiant qui échoue doit, avant l'inscription à son stage, s'inscrire en fonction des lacunes décelées et réussir avec le seuil exigé le ou les cours d'appoint suivant(s):

LIN1016 Compétence en expression orale: la compétence communicative (hors programme) (1 cr.)

LIN1017 Compétence en expression orale: la voix (hors programme) (1 cr.)

LIN1018 Compétence en expression orale: la morphosyntaxe et le lexique (hors programme) (1 cr.)

LIN1019 Compétence en expression orale: la compétence discursive (hors programme) (1 cr.)

LIN1020 La communication orale pour les futurs enseignants (hors programme) (3 cr.)

La réussite au test de français oral ou la réussite des ou du cours d'appoint, avec le seuil exigé de C, est une exigence à rencontrer afin d'avoir la permission de faire le stage de fin d'études. Les cours de rattrapage en communication orale font partie du cheminement académique de l'étudiant et ont le statut de cours obligatoires tout en étant considérés comme cours hors programme. Ils sont donc assujettis à l'article du Règlement no 5 des études de premier cycle portant sur les échecs répétés dans un cours obligatoire.

AUTORISATION D'ENSEIGNER

Aucun permis ou brevet d'enseignement du Ministère ne sera obtenu à la fin de ce certificat.

DESCRIPTION DES COURS

DDL1140 Didactique du français langue seconde: compréhension et production orales

Ce cours vise à initier les étudiants aux principes et aux techniques d'enseignement de l'oral en classe de français langue seconde. Les thèmes abordés incluent: - les étapes de l'écoute; - les stratégies et les opérations intellectuelles nécessaires à la compréhension orale; - les techniques d'enseignement de l'écoute à partir de la chanson, de l'image et autres documents appropriés; - les diverses activités pour développer l'expression orale; - le travail de groupe et la pédagogie coopérative; - les stratégies de production orale; - l'évaluation de la compréhension et de la production orales; - les objectifs en compréhension orale et production orale du programme du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport du Québec, l'utilisation de la technologie dans l'enseignement de l'oral en français langue seconde.

Compétences professionnelles en enseignement

L'évaluation des compétences professionnelles dans le domaine de l'enseignement de l'oral des étudiants sera effectuée au moyen d'un portfolio.

Activités concomitantes

Pour les programmes en enseignement du français langue seconde : LIN1400 À la découverte du langage. Pour les programmes en linguistique : LIN1631 Phonologie.

DDL2242 Didactique de la lecture en français langue seconde

Ce cours vise à initier les étudiants aux principes et aux techniques d'enseignement de la lecture en classe de français langue seconde. Les thèmes abordés incluent: - les modèles et les caractéristiques de la lecture en langue seconde; - les étapes et les stratégies en lecture; - le rôle des connaissances antérieures en lecture; - les types d'enseignement de la lecture; - les types de textes: l'évaluation de la lecture; - les compétences en lecture du programme du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport du Québec, l'utilisation de la technologie dans l'enseignement de la lecture en français langue seconde.

Compétences professionnelles en enseignement

L'évaluation des compétences professionnelles dans le domaine de l'enseignement de la lecture des étudiants sera effectuée au moyen d'un portfolio.

Préalables académiques

LIN1400 À la découverte du langage ou DDL1140 Didactique du français langue seconde: compréhension et production orales

DDL2243 Didactique de l'écriture en français langue seconde

Ce cours vise à initier les étudiants aux principes et aux techniques d'enseignement de l'écriture en classe de français langue seconde. Les thèmes abordés incluent: - les modèles et les caractéristiques du processus d'écriture; - les stratégies des scripteurs; - les types d'enseignement de l'écriture; - les types de textes; - la cohérence, la cohésion et la progression en écriture; - les supports à l'écriture; - images, dictionnaires, etc.; - l'évaluation de l'écriture; - les objectifs en écriture du programme du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport du Québec; - l'utilisation de la technologie dans l'enseignement de l'écriture en français langue seconde.

Compétences professionnelles en enseignement

L'évaluation des compétences professionnelles dans le domaine de l'enseignement de l'écriture des étudiants sera effectuée au moyen d'un portfolio.

Préalables académiques

LIN1400 À la découverte du langage ou LIN1612 Analyse grammaticale du français écrit 2 ou LIN1613 Grammaire pour l'enseignement du français langue seconde ou LIN2009 Apprentissage de la grammaire du français écrit II

DDL2244 Évaluation des compétences en français langue seconde

Ce cours vise à initier les étudiants à l'évaluation des apprentissages du français langue seconde. Considérations sur l'évaluation des habiletés en français langue seconde selon les concepts de base en évaluation des apprentissages: fiabilité, validité, la démarche évaluative, les évaluations formative, sommative, par portfolio et les interprétations critérielle et normative. Le cours préparera à l'élaboration des instruments d'évaluation propres aux objectifs des programmes d'études et à l'utilisation de la technologie pour l'évaluation ainsi que pour l'analyse, la gestion et la communication des résultats. L'évaluation des compétences professionnelles dans le domaine de l'évaluation des étudiants sera effectuée au moyen d'un portfolio.

Préalables académiques

LIN1400 À la découverte du langage ou DDL1140 Didactique du français langue seconde: compréhension et production orales

DDL3145 Didactique du français langue seconde: grammaire

Ce cours vise à initier les étudiants aux notions importantes en français langue seconde et aux techniques d'enseignement de la grammaire. Les thèmes abordés sont: - les types de grammaire (pédagogique, d'apprentissage, de référence); - la notion de progression; - le métalangage et son rôle; - la grammaire implicite/explicite; - l'enseignement inductif, etc.; - les types d'exercices utilisés (lacunaires...); - le débat forme-sens; - le système verbal et son enseignement; - les pronoms et leur enseignement; - le genre et son enseignement; - les prépositions et leur enseignement; - le subjonctif et son enseignement; - comparaison de l'oral et de l'écrit; - l'évaluation de

la grammaire; - comparaisons pertinentes avec l'anglais; - norme et enseignement de la grammaire, - l'utilisation de la technologie (logiciels et Internet) dans l'enseignement de la grammaire.

Compétences professionnelles en enseignement

L'évaluation des compétences professionnelles dans le domaine de l'enseignement de la grammaire des étudiants sera effectuée au moyen d'un portfolio.

Préalables académiques

LIN1612 Analyse grammaticale du français écrit 2 ou LIN1613 Grammaire pour l'enseignement du français langue seconde ou LIN2009 Apprentissage de la grammaire du français écrit II

DDL3450 Description du français et enseignement

Dans une perspective didactique, ce cours vise à initier les étudiants à l'enseignement de la langue en faisant les liens avec le programme de formation de l'école québécoise, volet français au secondaire. Les thèmes suivants sont abordés dans une perspective didactique: - phonologie et phonétique: techniques d'enseignement de la prononciation, correction phonétique; vocabulaire: sélection, communication du sens, techniques d'enseignement; pragmatique: apport dans l'enseignement; la question de la norme et l'enseignement du français - ceci afin que l'étudiant puissent faire les liens entre les caractéristiques de la langue et son enseignement.

Préalables académiques

LIN1400 À la découverte du langage

DDL5400 Didactique du français langue seconde aux adultes

Caractéristiques de l'apprenant adulte. Analyse critique des fondements théoriques pour l'enseignement du français langue seconde aux adultes. L'impact des difficultés d'apprentissage sur l'acquisition du FLS par des adultes. Principes régissant les méthodes d'enseignement adaptées aux adultes. Critique des principales méthodes et des ouvrages de référence. Élaboration de programmes. Préparation de matériel didactique, notamment à l'aide des technologies de l'information. Détermination des besoins. Analyse des objectifs d'apprentissage. Structuration des contenus. Évaluation des acquis.

Préalables académiques

DDL1480 Les grandes tendances en didactique des langues

DDL6410 Didactique du français langue seconde et technologies de la communication

Analyse critique et exploration pratique de ressources technologiques disponibles pour l'enseignement/apprentissage des langues. Évaluation de la pertinence des technologies éducatives en fonction de théories d'apprentissage, de programmes scolaires et de matériels pédagogiques utilisés dans l'enseignement/apprentissage des langues. Exploration et utilisation d'outils technologiques. Acquisition d'habiletés permettant l'utilisation des ressources technologiques. Application des connaissances et des habiletés technologiques à un projet pédagogique.

DLS4701 Stage en enseignement du français langue seconde

Objectifs

Ce cours stage vise à initier l'étudiant à l'enseignement du français langue seconde par la mise en pratique des compétences développées dans les cours.

Sommaire du contenu

Pendant ce cours-stage, les étudiants seront en stage pendant une période minimale de trois à six semaines et maximale de dix semaines. Ce stage compte trente heures d'enseignement et un nombre d'heures d'observation à déterminer avec le milieu de stage. L'enseignement sera dispensé à des adultes dans des milieux où le brevet d'enseignement n'est pas requis. Toutefois, pour les étudiants qui détiennent déjà un brevet d'enseignement du Québec, le stage pourrait se dérouler dans une école primaire ou secondaire, ou dans un centre de formation aux adultes d'une commission scolaire. Pendant ce cours-stage, les étudiants seront responsables du contenu, de l'organisation,

de la planification, de l'évaluation et de la gestion du cours qu'ils offriront. Des cours offerts avant et après le stage permettront la tenue de discussions sur l'analyse des problèmes et des expériences rencontrées dans le cadre du stage.

Conditions d'accès

Avoir complété tous les cours du programme de certificat en enseignement du français langue seconde ou tous les cours siglés DDL dans les programmes de baccalauréat et de majeure en linguistique

LIN1400 À la découverte du langage

Ce cours vise à sensibiliser les étudiants aux concepts fondamentaux relatifs au langage, particulièrement dans un contexte scolaire. Les thèmes abordés incluent: - la nature du langage humain; - le langage comme outil de communication; - le langage comme phénomène social; - les sons et les systèmes sonores; - l'écriture et les systèmes orthographiques; - la structure des mots, des phrases et des textes; - aspects sémantiques et pragmatiques du langage; - langage et paralingage. Examen de la diversité des langues afin de permettre une meilleure compréhension de leurs ressemblances et de leurs différences par rapport au français.

LIN1613 Grammaire pour l'enseignement du français langue seconde

Ce cours, basé sur le concept et les principes de la grammaire nouvelle, est destiné aux futurs enseignants de français langue seconde. Il vise l'approfondissement des notions et concepts grammaticaux de la grammaire de la phrase couverts par les programmes québécois de français langue seconde au primaire, au secondaire et aux adultes. Les contenus incluent la phrase de base; - les phrases transformées; - les phrases à construction particulière (à présentatif, non verbale, infinitive, impersonnelle); - les groupes syntaxiques et les classes de mots; - les systèmes d'accord; les fonctions grammaticales; - la structure et le fonctionnement des complétives, des relatives et des subordonnées complément de phrase; - les valeurs et l'emploi des temps verbaux et des modes (incluant la concordance des temps). Le cours se penchera tout particulièrement sur les points de grammaire qu'il est important de connaître non seulement pour écrire et parler sans faute, mais aussi pour aider les apprenants de français langue seconde à comprendre le fonctionnement de la langue (ex. rôle des déterminants dans le discours, choix des prépositions, utilisation et placement des pronoms objets, valeur aspectuelle du passé composé et de l'imparfait, etc.) Recherches de descriptions applicables en EFLS à travers une variété d'ouvrages de référence.

Compétences professionnelles en enseignement

Ce cours favorise le développement de certaines compétences professionnelles en enseignement, spécifiquement les compétences #1, 2 et 11, telles qu'énoncées par le ministère de l'Éducation, du Loisirs et du Sport. La description de ces compétences peut être consultée dans la section Liens utiles sur le site Web suivant : www.cpte.uqam.ca

Préalables académiques

LIN1400 À la découverte du langage

LIN2693 Acquisition des langues secondes

Ce cours vise à faire découvrir à l'étudiant les facteurs déterminants dans les processus d'acquisition d'une langue seconde afin de lui permettre de mieux comprendre la complexité et l'envergure de la tâche à laquelle fait face l'apprenant d'une langue seconde. Le cours porte sur la notion de compétence en langue seconde; - les caractéristiques individuelles de l'apprenant; - les styles cognitifs, les styles d'apprentissage, l'apport de l'intelligence et des aptitudes; - les aspects cognitifs de l'apprentissage (le rôle des connaissances antérieures, le rôle des stratégies d'apprentissage et de communication); - les aspects linguistiques de cet apprentissage (la notion de l'interlangue ; la question du transfert linguistique, les étapes linguistiques de l'apprentissage); - les aspects psychosociaux et sociologiques de l'apprentissage (le rôle des attitudes et de la motivation, les conditions d'apprentissage en milieu formel et informel et ce qui les caractérise).

N.B. : Le masculin désigne à la fois les hommes et les femmes sans aucune discrimination et dans le seul but d'alléger le texte.
Cet imprimé est publié par le Registrariat. Basé sur les renseignements disponibles le 21/03/25, son contenu est sujet à changement sans préavis.
Version Hiver 2025